

## OPERATION

---

### COMMUNE DE LE CASTERA

### Lotissement « Les Ecoliers » 5 lots

## MAITRISE D'OUVRAGE

---

**SEETY**  
20, avenue de l'Europe  
31520 RAMONVILLE SAINT AGNE



## MAITRISE D'ŒUVRE / INTERVENANTS

---

### ARCHITECTE

**FAVE Patricia**  
9 rue Vauban  
31000 TOULOUSE  
Email : fave.patricia@orange.fr



### BUREAU D'ETUDES VRD

**ATELIER INFRA**  
20, avenue de l'Europe  
31520 RAMONVILLE SAINT AGNE  
Tel 05 61 12 36 52  
Email : contact@ainfra.fr



DATE	INDICE	MODIFICATIONS
27/06/2022	A	Dossier initial de demande PA

<b>PA</b>	<b>10</b>
PHASE	
<b>REGLEMENT</b>	

## 1. ARTICLE 1

---

Il est possible de construire un seul logement par lot.

## 2. ARTICLE 2 - CLOTURES

---

Les clôtures sur voie interne du lotissement et sur RD 24 seront constituées :

- ✓ Eventuellement d'un muret de hauteur maximum de 80 cm et enduit minéral de finition grattée de teinte Weber 215 OCRE ROMPU ou similaire,
- ✓ d'un dispositif de claire voie surmontant le muret éventuel ; ce dispositif sera préférentiellement en serrurerie ou grillages de panneaux rigides teinte anthracite RAL 7016 ou grillage souple en acier galvanisé. La totalité de la clôture (muret éventuel et claire voie) ne dépassera pas 1,80m de hauteur. Sont interdits les brises vue de type canisse (osier, roseau), PVC ou polyéthylène, toile de haies artificielles, claustra bois opaques,
- ✓ obligatoirement d'une haie diversifiée de 3 essences en doublement de la clôture (elaeagnus, abelia, Photinia, spiraea japonica..)